



MINISTÈRE
DE LA MODERNISATION
DE L'ADMINISTRATION,
*en charge de l'énergie
et du numérique*

DIRECTION GÉNÉRALE
DES RESSOURCES HUMAINES
.....

CONCOURS EXTERNE POUR LE RECRUTEMENT DE CONSEILLERS DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

SECONDE ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ

La réponse à six questions portant sur les éléments essentiels dans chacun des domaines suivants :

- a) des techniques et méthodes de l'entraînement sportif ;
- b) de l'enseignement des activités physiques et sportives ;
- c) de la sociologie des pratiques sportives ;
- d) de la gestion financière appliquée aux services des sports ;
- e) du fonctionnement et des techniques d'entretien des équipements sportifs et de loisirs ;
- f) des sciences biologiques et des sciences humaines.

Mardi 17 décembre 2019

(Durée : 4 heures – coefficient 4)

Le sujet comporte 2 pages (page de garde incluse).

Aucun autre document n'est autorisé.

Important :

- Tous documents personnels ou appareils électroniques sont interdits.
- Il vous est rappelé que votre identité ne doit figurer que dans la partie supérieure de la copie d'examen. Toute mention d'identité, de signature, d'initiale ou de paraphe sur toute autre partie de la copie entraînera l'annulation de votre épreuve.
- L'utilisation d'une autre couleur pour souligner est considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur.
- Les feuilles de brouillon ne sont pas prises en compte.
- Tous les candidats doivent remettre une copie, même blanche. Dans cette hypothèse, ils signent leur copie en indiquant "copie blanche".

La réponse à six questions portant sur les éléments essentiels dans chacun des domaines suivants :

a) des techniques et méthodes de l'entraînement sportif :

Question : (4 points)

Quels sont, selon vous, les principes essentiels à respecter pour l'entraînement des jeunes sportifs ?

b) de l'enseignement des activités physiques et sportives :

Question : (4 points)

Comment mesurez-vous l'efficacité de votre enseignement des activités physiques et sportives et construisez-vous vos outils d'évaluation des pratiquants ?

c) de la sociologie des pratiques sportives :

Question : (3 points)

Les activités physiques et sportives peuvent-elles constituer un moyen d'action pour faciliter la cohésion sociale et l'intégration de personnes en situation difficile ?

d) de la gestion financière appliquée aux services des sports :

Question : (3 points)

Expliquez les trois grands principes de la comptabilité publique : annualité budgétaire, universalité budgétaire, séparation des ordonnateurs et des comptables publics.

e) du fonctionnement et des techniques d'entretien des équipements sportifs et de loisirs :

Question : (3 points)

Une fois que les décideurs ont approuvé la construction d'un équipement sportif, quelles étapes clés peuvent être identifiées avant son ouverture au public ?

f) des sciences biologiques et des sciences humaines :

Question : (3 points)

Que savez-vous des effets de l'activité physique sur le fonctionnement du cœur et des poumons ?